



Association **France - Palestine** Solidarité Nord-Pas de Calais

MRES, 5 rue Jules de Vicq – 59 800 LILLE

contact@nord-palestine.org - www.nord-palestine.org



AFPS 59/62



afps59.62

<https://www.helloasso.com/associations/afps-nord-pas-de-calais-comite-de-soutien-au-peuple-palestinien/adhesions/adhesion-2024-afps-59-62>



Intervention de l'Association France-Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais en soutien à Jean-Paul Delescaut, Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord.

Tribunal de Lille le 28 mars 2024

Le 20 octobre 2023, le Secrétaire Général de l'Union Départementale des syndicats CGT du Nord, Jean-Paul Delescaut a été arrêté chez lui, à 6h du matin, par une dizaine d'hommes dont nombre étaient cagoulés. Jean-Paul a été placé en garde à vue au commissariat de Lille pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale », suite à la plainte du préfet, parti depuis quelques semaines et remplacé par un nouveau, l'ex ayant été promu et placé au gouvernement...

L'Etat, via le parquet, ayant décidé de poursuivre Jean-Paul en justice, notre camarade est entendu au tribunal correctionnel de Lille cet après-midi 28 mars.

L'accusation porte sur un communiqué en soutien au peuple palestinien. Dans celui-ci se trouve la dénonciation des crimes sionistes, un hommage à toutes les victimes civiles, la demande immédiate d'un cessez-le-feu et l'application du droit international. L'AFPS 59/62 dénonce fermement cette accusation mensongère. Nous affirmons qu'elle n'est qu'une tentative d'intimidation qui vise tout le mouvement de protestation contre le génocide en cours à Gaza.

Jean-Paul Delescaut est un militant de terrain, un ami de notre association et un camarade de lutte du peuple palestinien. Très régulièrement lors des manifestations syndicales, il porte avec fierté soit le maillot de notre association avec les 4 cartes montrant la colonisation de la Palestine, soit le maillot noir et orange de la campagne BDS France. En tant que dirigeant de l'une des plus grandes Union Départementale de la plus grande organisation syndicale de France, il a toujours assumé son soutien à la résistance palestinienne contre la colonisation, l'occupation et l'apartheid israéliens.

Depuis le 7 octobre, ses déclarations ont été nombreuses et toujours sans ambiguïté dans la dénonciation du sionisme. Le 20 novembre dernier, il prenait par

exemple la parole aux côtés de Salah Hamouri à la Bourse du travail de Lille. La CGT du Nord, que Jean-Paul représente, est également, en tant qu'organisation, adhérente de notre association, et a été d'une aide inestimable dans l'organisation de nos mobilisations depuis des années. Elle a également apporté un soutien financier sans équivalent dans notre département depuis le début des massacres en cours.

Comme de nombreux militants qui soutiennent le peuple palestinien, Jean-Paul Delescaut est attaqué en justice parce qu'il s'oppose au génocide en cours à Gaza et qu'il dénonce la complicité des dirigeants français avec ces crimes. Depuis des années maintenant, les gouvernements de notre pays, qu'ils soient de droite, du centre ou socialistes, tentent de criminaliser le mouvement de soutien au peuple palestinien.

Les militantes et militants sont insultés publiquement, agressés physiquement, attaqués en justice. Les rassemblements sont cadencés, les manifestations interdites, les prises de paroles censurées. Pourtant, le droit est de notre côté ! Nous sommes des militants de la justice et de la paix, et nous exigeons le respect de la loi ! Nous exigeons le respect du droit international ! Nous exigeons que la loi internationale soit respectée, nous exigeons que le droit international soit appliqué ! Contre la loi du plus fort, nous y opposons la force du droit !! C'est pourquoi, le 14 mars dernier, il y a juste une semaine, et après 15 ans de procès contre nos camarades d'Alsace, la Cour d'appel de Paris s'est enfin conformée aux recommandations de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en déclarant que le boycott d'Israël était légal ! C'est une grande victoire pour nos camarades et pour tout le mouvement de solidarité avec la Palestine !

Jean-Paul Delescaut n'est pas un criminel ! Jean-Paul est un militant qui assume devant l'histoire son rôle de dirigeant syndical. En soutenant le peuple palestinien dans sa lutte pour l'auto-détermination, il se place du côté de tous les peuples en lutte depuis des siècles contre la colonisation. Comme les travailleurs des ports partout dans le monde qui refusent de charger sur les bateaux des armes qui serviraient à tuer des enfants à Gaza, Jean-Paul est du côté de la justice sociale et de la paix. Et c'est pourquoi la justice française, sur les ordres du gouvernement, voudrait le faire condamner. Mais derrière la personne, c'est toute une organisation qui est attaquée. Et derrière la CGT, ce qui est menacé, c'est tout le mouvement social qui s'oppose au ravages de Macron et ses gouvernements, en France et ailleurs.

En France, pour les militantes et militants politiques, syndicaux, féministes, antiracistes, écologistes, c'est en effet maintenant devenu une habitude de recevoir des coups de matraque et des convocations au tribunal. **MAIS ON NE NOUS FERA PAS TAIRE !! NOUS NE NOUS TAIRON PAS !!**

L'AFPS 59/62 milite pour l'application de tous les droits du peuple palestinien. C'est dans ce cadre que nous menons campagne commune AFPS et CGT contre l'entreprise française Carrefour, complice et acteur de la colonisation de la Palestine. **BOYCOTT CARREFOUR !!** L'AFPS invite tous les travailleurs à rejoindre la campagne mondiale et pacifique BDS, Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël tant que cet Etat colonial, raciste et suprématiste ne se conformera pas au droit international !

Plus largement, notre association dénonce les politiques de toutes celles et ceux qui prônent la loi du plus fort à grand renfort de lois d'inégalités sociales et de domination économique. Ainsi, l'AFPS 59/62 était présente le 25 novembre pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles, et le 8 mars pour la journée de lutte pour les droits des femmes. Nous avons dénoncé la banalisation des discours fascistes du Rassemblement National par la droite. Nous avons combattu l'entrée dans la loi, permise par les macronistes, du programme xénophobe du RN, à travers la récente loi immigration. Nous serons également présents le 1er mai, comme tous les ans, pour la manifestation syndicale à l'occasion de la fête des travailleurs. Notre association dénonce l'impérialisme, le racisme, le sexisme, et les ravages d'un système économique qui ne fait qu'entretenir des inégalités et exploiter les plus pauvres et les plus démunis. C'est aussi pour cela que nous dénonçons le sionisme, car Israël symbolise la quintessence de toutes ces formes de domination.

Pour toutes ces raisons, l'AFPS 59/62 apporte son soutien total à l'Union départementale des syndicats CGT du Nord et exige l'abandon des poursuites judiciaires envers Jean-Paul, son Secrétaire Général. C'est pourquoi nous avons appelé nos adhérentes et adhérents, tous nos sympathisants, tous les amis de la Palestine, à participer massivement avec des drapeaux palestiniens, aujourd'hui devant ce tribunal, au rassemblement de soutien à notre ami et camarade Jean-Paul Delescaut.

PALESTINE VIVRA, PALESTINE VAINCRA !

BOYCOTT ISRAEL !!